

PREVENT HASTY MARRIAGES.

Bill Reported to the New York Assembly Which Makes the Securing of Licenses More Difficult.

A bill which is intended to check hasty marriages within New York state has been reported by the assembly committee on judiciary.

The manner of procuring a marriage license is dealt with in detail by the bill. The licenses are to be issued by the county clerk of the county where either of the persons resides, or in the county where the marriage is performed.

Another provision of the bill is to make mandatory the solemnizing of the marriage by a minister or other person authorized by law to perform the ceremony.

To insure against fraud, the bill provides that if any marriage license shall be issued or signed in any other manner than specified in the act by the proper authorities, this officer shall pay a sum not exceeding \$1,000 to the party aggrieved.

BREAKS UP HIS OWN FUNERAL

Man for Whom His Friends Were Mourning Suddenly Appears in the Flesh.

A "floater" was picked up in the river at St. Louis and taken to the morgue. There it was identified by George La Barre as the body of Frank Gruber, an employe of A. J. Lynn & Co.

The relatives were assembled in the room to take a last look at the face of their dead when there burst into their midst the genuine, original and only Frank Gruber, alive and in the flesh.

UTTER LACK OF SYSTEM.

An Incident in British War Office Connected with Queen's Recent Appeal to Old Soldiers.

A curious instance of the utter lack of system that prevails in the British war office occurred immediately after the queen's proclamation was published, appealing to the patriotism of her old soldiers and asking them to re-enlist under the government's new plan to strengthen the army.

HAS MONKEYS AS PATIENTS.

Dr. Koch Experimenting in Quest of Serum for Malaria at Hamburg and Berlin Laboratories.

Dr. Koch has sent home to Berlin no detailed accounts of his experiments in quest of the malaria serum. His attention was first directed to the subject when he was visiting South Africa three years ago.

A More Ordinance.

Columbia, S. C., has an ordinance which requires that gates should swing inward.

A QUESTION OF FOOD.

Statements Before Vegetarian Society Cause Surprise.

Dr. Thomas Advocates the Living on Raw Food—Says That Men Live in Spite of Cooking.

When George Donaldson had delivered his lecture on "Food and Nutrition" at New York the other evening before the Vegetarian society a visitor, Dr. Thomas, gave some personal experiences in eating that astonished even such strict dieticians as the vegetarians.

Dr. Thomas' contribution amounted to this: He lives on raw food. He eats raw wheat with the husks, uncooked bread that is rolled into the shape of cakes and all sorts of fruit.

He says he can run for an indefinite time without stopping, has lifted 1,450 pounds and equals in strength three ordinary men.

SAVED FOR HIS HEIRS.

How Cornelius Cut Down Expenses of Administering His Estate by \$3,000,000.

It is pointed out that by making bequests to the executors and trustees of his estate Cornelius Vanderbilt saved for his children almost \$3,000,000.

Had they received the compensation fixed by law Mrs. Vanderbilt would receive additionally \$70,000; Chauncey M. Depew would receive \$550,000 more, Willie K. Vanderbilt \$650,000 more, and E. V. W. Rossiter \$700,000 more.

DOG TRAINED TO STEAL.

Snatches Woman's Purse in New York City and Makes Good His Escape.

A black and tan terrier, trained to steal, snatched a pocketbook from the hand of Mrs. William C. Eldredge early the other evening as she stood with her husband in front of the Hoffman house, New York.

CASTELLANE'S PLAY REFUSED.

Father of Count Boni Blames Government for His Work's Rejection.

Some time ago Marquis de Castellane, father of Anna Gould's husband, wrote a play which he submitted to the manager of the Odeon theater.

When interviewed, the manager of the Odeon declared categorically that there was not the slightest truth in Castellane's statement, and that he never had any idea of producing the play.

Guernsey Cattle.

There are between 700 and 800 breeders of Guernsey cattle in this country, and the cattle number about 12,000 head.

AUTOMOBILES HELPLESS.

Horseless Vehicles Unable to Run Through Heavy Snow Drifts.

Automobiles had a bad time of it in Chicago during the recent heavy fall of snow and but few of the drivers would venture out.

The helplessness of the drivers was a source of much amusement to the crowds that gathered around stranded vehicles. One automobile was driven into a drift on Randolph street, near State street, early in the afternoon.

"Between you and me," remarked a cabman who saw the predicament of his competitor, "them things won't do. Horses beats 'em in this kind of weather."

FEARS FOR EUROPE.

Count Boni de Castellane Discusses Growth of Imperialism in United States.

Count Boni de Castellane had an article in the Paris Gaulois the other day, evidently inspired by his recent visit to the United States and entitled "The Two Imperialisms."

In concluding the article Count Castellane says: "I pretend neither to criticize nor to teach. I speak as a Frenchman who forges a great rule for the United States in the future, and who wishes this immense force to act in accord with France and not against her."

A CIGARETTE DUEL.

Ingenious Method of Winning a Dancing Partner That May Not Prove Popular.

A new figure in the german, which may or may not become fashionable, was introduced by R. Willmarth-Appleton, when he led the cotillon at the second dance of the Brooklyn rough riders in the parlors of the Riding and Driving club there.

BITTEN BY A KISSING BUG.

Resident of St. Joseph, Mich., Is Now Suffering from a Sting on the Nose.

Louis Bell, a barber in St. Joseph, Mich., is suffering from the sting of a genuine kissing bug, Bell, while performing his duties, was stung upon the nose by an insect.

Place for a Modest Young Man.

The Chicago Times-Herald says Dewey's son has found Chicago plenty large enough for him to get around without being disagreeably conspicuous.

Another Favorite Son.

The Chicago Tribune says Wu Ting Fang has become one of America's favorite adopted sons.

ASSURANCES.

Quarante-quatrième Rapport Annuel.

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUN.

Conformément aux exigences de la Chartre et des lois de l'Etat de la Louisiane, la Compagnie publie le Rapport suivant pour l'année finissant le 31 décembre, 1899.

Table with financial data: REVENUE DURANT L'ANNEE. Primes non payées à la clôture de 1898: \$65,944 05. Primes écrites durant 1899: \$610,155 46.

Table with financial data: DEBOURS DURANT L'ANNEE. Primes payées: \$249,141 45. Primes en cours de collection: \$54,408 03.

Table with financial data: ACTIF. Valeur au pair: \$40,000 00. Valeur sur le marché: \$125,500 00.

Table with financial data: PASSIF. Fonds Capital: \$500,000 00. Réserve pour Primes non acquies: \$228,574 12.

Le Rapport précédent est une copie juste, vraie et correcte des Livres de la Compagnie. FERGUS G. LEE, Secrétaire. CHARLES JANVIER, Président.

ETAT DE LA LOUISIANE. BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUN. Bâton Rouge, le 24 Janvier 1900.

L'ABEILLE DE LA Nlle-Orléans. TELEPHONE 1555. Illustration of a man in a suit holding a sign.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

Table with train schedules: LOUISVILLE & NASHVILLE. ARRIVEE. No 3 fast mail: 7:40 a m. No 1 fast mail: 7:10 p m.

Table with train schedules: QUEEN & CRESCENT ROUTE. ARRIVEE. No 1 limited: 8:30 a m. No 3 fast mail: 8:10 p m.

Table with train schedules: ILLINOIS CENTRAL. ARRIVEE. No 23 local mail: 10:00 p m. No 3 Chicago limited: 7:35 p m.

Table with train schedules: THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY. ARRIVEE. Memphis express: 9:10 a m. Vicksburg express: 5:50 p m.

Table with train schedules: SOUTHERN PACIFIC COMPANY. ARRIVEE. Texas et Mexique express: 6:25 p m. California express: 7:55 a m.

Table with train schedules: TEXAS AND PACIFIC. ARRIVEE. Fort Worth and Texas express: 6:15 p m. Port Allen Local: 11:55 a m.

Table with train schedules: EAST LOUISIANA RAILROAD. ARRIVEE. Du dépôt de la Queen and Crescent rue Press: Tous les jours excepté dimanche.

Table with train schedules: NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRANDISLE R. R. ARRIVEE. Alger: Dimanche seulement. Tous les jours excepté dimanche et samedi.

Table with train schedules: LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY. ARRIVEE. Tous les jours excepté dimanche. De Belair et Shell Beach: 9:10 a m.

Table with train schedules: 50 YEARS' EXPERIENCE PATENTS. Scientific American. WUNN & Co. 361 Broadway, New York.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF. ANNONCE JUDICIAIRE. Vente du shérif du contenu et installations, etc., d'un établissement de bijouterie.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 61307. En vertu d'un writ de habeas corpus à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et du contentieux des parties le procureur à la partie défenderesse, le public, sur les lieux ci-dessus désignés, le LUNDI 13 mars 1900, à 10:30 heures A. M. de la propriété ci-dessus décrite à savoir: Sur les lieux No 1007 rue Canal, entre Ramparts et Bourgogne.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 61307. En vertu d'un writ de habeas corpus à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et du contentieux des parties le procureur à la partie défenderesse, le public, sur les lieux ci-dessus désignés, le LUNDI 13 mars 1900, à 10:30 heures A. M. de la propriété ci-dessus décrite à savoir: Sur les lieux No 1007 rue Canal, entre Ramparts et Bourgogne.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 61307. En vertu d'un writ de habeas corpus à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et du contentieux des parties le procureur à la partie défenderesse, le public, sur les lieux ci-dessus désignés, le LUNDI 13 mars 1900, à 10:30 heures A. M. de la propriété ci-dessus décrite à savoir: Sur les lieux No 1007 rue Canal, entre Ramparts et Bourgogne.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 61307. En vertu d'un writ de habeas corpus à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et du contentieux des parties le procureur à la partie défenderesse, le public, sur les lieux ci-dessus désignés, le LUNDI 13 mars 1900, à 10:30 heures A. M. de la propriété ci-dessus décrite à savoir: Sur les lieux No 1007 rue Canal, entre Ramparts et Bourgogne.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 61307. En vertu d'un writ de habeas corpus à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et du contentieux des parties le procureur à la partie défenderesse, le public, sur les lieux ci-dessus désignés, le LUNDI 13 mars 1900, à 10:30 heures A. M. de la propriété ci-dessus décrite à savoir: Sur les lieux No 1007 rue Canal, entre Ramparts et Bourgogne.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 61307. En vertu d'un writ de habeas corpus à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et du contentieux des parties le procureur à la partie défenderesse, le public, sur les lieux ci-dessus désignés, le LUNDI 13 mars 1900, à 10:30 heures A. M. de la propriété ci-dessus décrite à savoir: Sur les lieux No 1007 rue Canal, entre Ramparts et Bourgogne.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 61307. En vertu d'un writ de habeas corpus à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et du contentieux des parties le procureur à la partie défenderesse, le public, sur les lieux ci-dessus désignés, le LUNDI 13 mars 1900, à 10:30 heures A. M. de la propriété ci-dessus décrite à savoir: Sur les lieux No 1007 rue Canal, entre Ramparts et Bourgogne.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 61307. En vertu d'un writ de habeas corpus à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et du contentieux des parties le procureur à la partie défenderesse, le public, sur les lieux ci-dessus désignés, le LUNDI 13 mars 1900, à 10:30 heures A. M. de la propriété ci-dessus décrite à savoir: Sur les lieux No 1007 rue Canal, entre Ramparts et Bourgogne.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 61307. En vertu d'un writ de habeas corpus à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et du contentieux des parties le procureur à la partie défenderesse, le public, sur les lieux ci-dessus désignés, le LUNDI 13 mars 1900, à 10:30 heures A. M. de la propriété ci-dessus décrite à savoir: Sur les lieux No 1007 rue Canal, entre Ramparts et Bourgogne.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 61307. En vertu d'un writ de habeas corpus à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et du contentieux des parties le procureur à la partie défenderesse, le public, sur les lieux ci-dessus désignés, le LUNDI 13 mars 1900, à 10:30 heures A. M. de la propriété ci-dessus décrite à savoir: Sur les lieux No 1007 rue Canal, entre Ramparts et Bourgogne.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 61307. En vertu d'un writ de habeas corpus à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et du contentieux des parties le procureur à la partie défenderesse, le public, sur les lieux ci-dessus désignés, le LUNDI 13 mars 1900, à 10:30 heures A. M. de la propriété ci-dessus décrite à savoir: Sur les lieux No 1007 rue Canal, entre Ramparts et Bourgogne.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 61307. En vertu d'un writ de habeas corpus à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et du contentieux des parties le procureur à la partie défenderesse, le public, sur les lieux ci-dessus désignés, le LUNDI 13 mars 1900, à 10:30 heures A. M. de la propriété ci-dessus décrite à savoir: Sur les lieux No 1007 rue Canal, entre Ramparts et Bourgogne.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 61307. En vertu d'un writ de habeas corpus à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et du contentieux des parties le procureur à la partie défenderesse, le public, sur les lieux ci-dessus désignés, le LUNDI 13 mars 1900, à 10:30 heures A. M. de la propriété ci-dessus décrite à savoir: Sur les lieux No 1007 rue Canal, entre Ramparts et Bourgogne.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 61307. En vertu d'un writ de habeas corpus à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et du contentieux des parties le procureur à la partie défenderesse, le public, sur les lieux ci-dessus désignés, le LUNDI 13 mars 1900, à 10:30 heures A. M. de la propriété ci-dessus décrite à savoir: Sur les lieux No 1007 rue Canal, entre Ramparts et Bourgogne.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 61307. En vertu d'un writ de habeas corpus à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et du contentieux des parties le procureur à la partie défenderesse, le public, sur les lieux ci-dessus désignés, le LUNDI 13 mars 1900, à 10:30 heures A. M. de la propriété ci-dessus décrite à savoir: Sur les lieux No 1007 rue Canal, entre Ramparts et Bourgogne.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 61307. En vertu d'un writ de habeas corpus à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et du contentieux des parties le procureur à la partie défenderesse, le public, sur les lieux ci-dessus désignés, le LUNDI 13 mars 1900, à 10:30 heures A. M. de la propriété ci-dessus décrite à savoir: Sur les lieux No 1007 rue Canal, entre Ramparts et Bourgogne.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 61307. En vertu d'un writ de habeas corpus à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et du contentieux des parties le procureur à la partie défenderesse, le public, sur les lieux ci-dessus désignés, le LUNDI 13 mars 1900, à 10:30 heures A. M. de la propriété ci-dessus décrite à savoir: Sur les lieux No 1007 rue Canal, entre Ramparts et Bourgogne.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 61307. En vertu d'un writ de habeas corpus à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et du contentieux des parties le procureur à la partie défenderesse, le public, sur les lieux ci-dessus désignés, le LUNDI 13 mars 1900, à 10:30 heures A. M. de la propriété ci-dessus décrite à savoir: Sur les lieux No 1007 rue Canal, entre Ramparts et Bourgogne.